



12-02-2026

Publication n°49

Durham-Sud

Des nouvelles de votre Conseil...

Agriculture et Plan d'urbanisme



Règlements 330 sur l'occupation et entretien de bâtiments

La Municipalité de Durham-Sud informe la population que le **règlement 330** a été déposé. Il est possible de le consulter ou de s'en procurer une copie au bureau municipal, soit en personne, soit en faisant la demande par courriel. Nous invitons les citoyennes et citoyens à prendre le temps d'en prendre connaissance et à nous faire part de leurs commentaires ou questions.

Agriculture et Plan d'urbanisme



Règlement 332 encadrant l'utilisation de conteneurs

Le **règlement 332** a également été déposé. Les dispositions de consultation sont les mêmes que pour le règlement 330. Pour acheminer une demande par courriel : reception@durham-sud.com L'adoption définitive de ces règlements est prévue pour la séance du 2 mars 2026.

Votre participation est importante!

RENCONTRE CITOYENNE

21 février, 9 h 30 À 12 H,
À l'Espace loisirs



Finances et Administration



Vente pour non-paiement des taxes

Les propriétaires en arriéré de taxes 2023 et 2024 recevront une lettre recommandée en février 2026. Il est impératif de conclure une entente de paiement avec la Municipalité avant le 2 mars 2026, date de la séance du conseil où sera déposée la liste des immeubles à vendre pour taxes. Agissez rapidement! Contactez Camille Gélinas-Bernier au 819 858-2044 ou administration@durham-sud.com

Sécurité publique



Demande d'aide financière - formation des pompiers

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de Durham-Sud a autorisé le dépôt d'une demande dans

le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers à temps partiel du ministère de la Sécurité publique. Par cette initiative, la Municipalité réaffirme son engagement à maintenir un service de sécurité incendie compétent, bien formé et prêt à intervenir pour la protection de la population.